

Dons caritatifs au Canada : toujours en plein essor



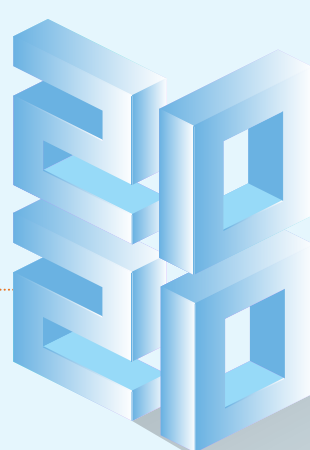
Notre premier Sondage éclair sur les dons de bienfaisance au Canada de Placements Mackenzie a révélé que les Canadiens continuent de donner généreusement.

Par ailleurs, bien que la pandémie puisse avoir réduit leurs dons, ils sont intéressés de connaître de nouvelles façons de maximiser l'impact de leurs dons de bienfaisance.

Les Canadiens démontrent leur engagement. Voici la preuve :



83 % des répondants ont donné ou prévoient faire un don à un organisme de bienfaisance en **2020**



Le **montant moyen** estimé des dons par personne est de **585 \$**



40 % ont **réduit** le montant qu'ils prévoyaient donner cette année en raison de l'impact financier de la pandémie.



Trois principales causes appuyées par les Canadiens en ce moment :



54 % services médicaux et recherche



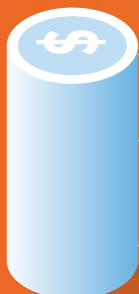
47 % organismes de services locaux et sociaux



35 % organismes humanitaires et de secours



Les Canadiens veulent tirer le meilleur parti de leurs dons :



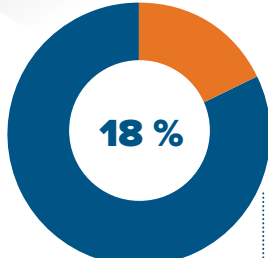
57 % veulent trouver des moyens de maximiser l'impact de leurs dons

52 % veulent apprendre les stratégies et pratiques exemplaires générales en matière de dons

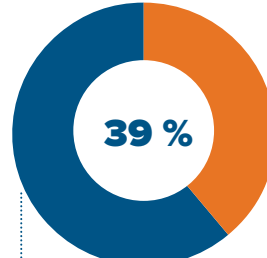
50 % veulent comprendre comment gérer leurs dons de façon fiscalement efficiente

Vous devez connaître les fonds à vocation arrêtée par le donateur

Un fonds à vocation arrêtée par le donateur comme le Programme philanthropique Mackenzie peut aider les investisseurs à effectuer des dons réguliers dans le cadre de leur plan financier d'ensemble.



Seulement **18 %** des Canadiens savent qu'un tel programme existe



Une fois qu'on leur explique, **39 %** déclarent qu'ils envisageraient d'y participer

Comment fonctionne le Programme philanthropique Mackenzie? Trois étapes faciles :



1. Dons

- Intégrez de façon pratique les dons de bienfaisance à votre plan financier.
- Recevez immédiatement un reçu fiscal pour don de bienfaisance.



2. Subventions

- Vous sélectionnez les organismes caritatifs, nous émettons les chèques de subvention et vous envoyons un rapport semestriel.
- Profitez des avantages d'une fondation privée sans les coûts et les tracas administratifs.



3. Croissance

- Mettez en place des dons récurrents en vue d'établir un héritage de philanthropie à impact.
- Les fonds donnés sont investis dans le fonds commun Mackenzie admissible de votre choix et fructifient en franchise d'impôt.

Les Canadiens continuent de donner malgré les défis relevés en 2020. Le besoin est plus grand que jamais, il est donc important de maximiser l'impact des dons. Le **Programme philanthropique Mackenzie** a été conçu pour des moments tels que celui que nous traversons.

Les dons commencent par une conversation.

Visitez placementsmackenzie.com/dons ou communiquez avec votre conseiller pour en savoir plus à propos du Programme philanthropique Mackenzie.

À propos du Sondage éclair sur les dons de bienfaisance au Canada de Placements Mackenzie

Cette étude en ligne a été menée par Pollara Strategic Insights du 14 au 21 septembre 2020 auprès de 1 276 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Les résultats d'un échantillon aléatoire de cette taille peuvent être considérés comme précis à $\pm 2,7$ points de pourcentage près, 19 fois sur 20. Les résultats ont été pondérés en fonction de l'âge, du sexe et de la région afin d'être représentatifs de la population canadienne.

Dons + Subventions + Croissance

Dons caritatifs faciles par le biais de votre plan financier

placementsmackenzie.com

f mackenzieinvest in Mackenzie Investments @MackenzieInvest



MACKENZIE
Placements

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Des frais d'administration et d'exploitation d'activités de bienfaisance s'appliquent. Veuillez lire le prospectus avant d'investir et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Les renseignements sont de portée générale et ne constituent en aucun cas des conseils fiscaux professionnels. Les dons ne doivent pas être effectués uniquement pour des raisons fiscales. La situation de chaque donateur est unique et les conseils doivent être prodigués par un conseiller.

Ces renseignements ne devraient pas être interprétés comme un conseil juridique, fiscal ou comptable. Ce matériel a été préparé à des fins de renseignement seulement. Les renseignements fiscaux présentés dans ce document sont de nature générale et les clients sont priés de consulter leur propre fiscaliste-conseil, comptable, avocat ou notaire avant d'adopter une quelconque stratégie décrite aux présentes car les circonstances individuelles de chaque client sont uniques. Nous nous sommes efforcés d'assurer l'exactitude des renseignements fournis au moment de la rédaction. Néanmoins, si les renseignements figurant dans ce document devaient s'avérer inexacts ou incomplets, ou si la loi ou la son interprétation devaient changer après la date de ce document, les conseils fournis pourraient être inadéquats ou inappropriés. On ne devrait pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autre. Nous ne sommes pas responsables des erreurs qu'il pourrait y avoir dans ce document, ni redevables envers quiconque se fie aux renseignements contenus dans ce document. Veuillez consulter votre conseiller juridique ou fiscal attitré.

Mackenzie a développé le Programme philanthropique Mackenzie conjointement avec la Fondation de philanthropie stratégique, une œuvre canadienne enregistrée. Les dons effectués en vertu du programme sont irrévocables et sont acquis par la Fondation. Les renseignements sont de portée générale et ne constituent en aucun cas des conseils fiscaux professionnels. La situation de chaque donateur est unique et les conseils doivent être prodigués par un conseiller. Veuillez lire le guide du programme pour connaître tous les détails du programme, dont les frais et charges, avant de faire un don.